

**ECOLE DE VTT DU VELO CLUB SULPICIEN**

**Règlement intérieur :**

* Entrainement le mercredi hors vacances scolaire de 14h30’ à 17h30’
* De début octobre à début décembre, fin des entraienemnts à 17h
* de début décembre à début février, fin des entrainements à 16h30’
* de début mars à fin mai, fin des entrainements à 17h
* début juin fin à 17h30’
* Le planning des RDV avec les horaires est consultable sur le site internet du VCS
* Site internet : *vc-sulpicien.clubeo.com* 🡺 onglet école de VTT
* En cas de vigilance météo ROUGE ou ORANGE pas d’entrainement
* En cas d’absence du jeune prévenir l’entraineur ou un des encadrants.
* Tarif inscription : 77€, fournir une photo d’identité, le formulaire de licence complété par le médecin, le formulaire d’inscription ALC, l’autorisation parentale.
* Un chèque de caution de 50€ est demandé contre le prêt d’un maillot manches courtes et un maillot manches longues à porter lors des entrainements ou courses.
* Je viens avec un VTT propre et en bon état de fonctionnement ! les encadrants se réservent le droit de refuser un jeune dont le vélo serait en mauvais état !
* Je viens avec une tenue adaptée à la météo, assez de boisson pour l’après-midi et un « en-cas » type barres de céréales, pâtes de fruit…
* Je suis poli, je salut tout le monde quand j’arrive… encadrants et coéquipiers !
* Je suis à l’heure, en cas de léger retard je préviens un des entraineurs.
* Je suis assidu aux entraînements !

L’équipe d’encadrement